

# GUIDE PRATIQUE DES ESPACES DE RÉFÉRENCE À PARIS

---

POUR CONCEVOIR DURABLEMENT LES ÉVÉNEMENTS DE LA MODE  
(DÉFILÉS, SALONS, PRÉSENTATIONS...)

PARIS  
GOOD  
fashion



BUREAU BETAK



# AVANT PROPOS

Dans l'objectif de faciliter et valoriser l'organisation durable des événements de la mode, l'association Paris Good Fashion, la Fédération de la Haute Couture et de la Mode, le Bureau Betak, avec le soutien de la Ville de Paris, ont associé leurs compétences pour la création d'un outil de référence qui permettra aux utilisateurs, comme aux gestionnaires, d'optimiser la conception et la gestion des présentations, défilés et salons.

Construit sous la forme d'un annuaire, il offre aux acteurs de l'événementiel un état des lieux des engagements en matière de développement durable et des caractéristiques techniques de chaque site référencé. Consulté durant la phase de réflexion de l'événement, il permet d'inscrire l'événement dans une logique d'éco-conception.

Disponible au grand public dans le présent format, cet outil est également accessible aux professionnels dans une version online complétée et collaborative. Son accès pourra vous être accordé après soumission de votre demande auprès de la **FHCM**.

Cet annuaire s'inscrit dans la lignée du **Guide pour la conception d'événements responsables** de Paris Good Fashion et de l'**outil d'écoconception et d'accompagnement** pour les événements développé par la **FHCM**.

Nous souhaitons que l'utilisation combinée de ces travaux puisse rendre accessible au plus grand nombre la compréhension et l'engagement en matière d'événements responsables.

Paris Good Fashion, la **FHCM**, le Bureau Betak et la Mairie de Paris remercient chaleureusement chacun des lieux pour leur participation à ce projet en faveur d'une mutation responsable du secteur de la mode.

## MÉTHODOLOGIE

Les lieux référencés ont été sélectionnés selon leur capacité et/ou potentiel à recevoir des défilés ou d'autres types d'événements liés au secteur de la mode (présentation, salon, cocktail, etc.). Pour figurer dans ce répertoire, chaque site a été soumis à un questionnaire détaillé portant sur 4 thèmes (caractéristiques générales, gestion des déchets, réseau d'eau, réseau d'énergie). Pour toute demande de référencement, voir le questionnaire accessible [ici](#).

# TABLE DES MATIÈRES

|           |   |  |
|-----------|---|--|
| <b>3</b>  | Avant-Propos                                      |  |
| <b>6</b>  | Accor Arena                                       |  |
| <b>8</b>  | Archives Nationales - Jardin                      |  |
| <b>10</b> | Carreau du Temple                                 |  |
| <b>12</b> | Cité de l'Architecture et du Patrimoine           |  |
| <b>14</b> | Grand Palais Ephémère                             |  |
| <b>16</b> | Hippodrome d'Auteuil                              |  |
| <b>18</b> | Hippodrome de Longchamp                           |  |
| <b>20</b> | Jardin des Plantes - Esplanade Milne<br>Edward    |  |
| <b>22</b> | Jardin des Plantes - Galerie de<br>Minéralogie    |  |
| <b>24</b> | Louvre - Jardin des Tuileries                     |  |
| <b>26</b> | Monnaie de Paris                                  |  |
| <b>28</b> | Musée de l'Homme                                  |  |
| <b>30</b> | Musée des Arts Décoratifs                         |  |
| <b>32</b> | Musée Nissim de Camondo                           |  |
| <b>34</b> | Musée Rodin - Jardin                              |  |
| <b>36</b> | Opéra Bastille - Amphithéâtre                     |  |
| <b>38</b> | Opéra Bastille - Foyer Panoramique                |  |
| <b>40</b> | Opéra Bastille - Salle Modulable                  |  |
| <b>42</b> | Orangerie du Luxembourg                           |  |
| <b>44</b> | Palais Brongniart                                 |  |
| <b>46</b> | Palais de Tokyo                                   |  |
| <b>48</b> | Palais Garnier                                    |  |
| <b>50</b> | Parc des expositions de la Porte de<br>Versailles |  |
| <b>52</b> | Parc des expositions de Villepinte                |  |
| <b>54</b> | Parc des expositions Le Bourget                   |  |
| <b>56</b> | Parc Floral                                       |  |
| <b>58</b> | Petit Palais                                      |  |
| <b>60</b> | Port des Champs Elysées                           |  |
| <b>62</b> | Samaritaine                                       |  |
| <b>64</b> | Théâtre Chaillot                                  |  |
| <b>66</b> | Espaces publics                                   |  |



## GÉNÉRAL

### Type de lieu et superficie totale

Patinoire - Intérieur  
60 000 m<sup>2</sup> (hors parking)

### Superficie de chaque espace louable

**Grande Salle** : jusqu'à 3 000m<sup>2</sup> (en fonction de la configuration et hors gradins)

**Studio** : 1 500 m<sup>2</sup>

**Patinoire** : 1 500 m<sup>2</sup>

### Capacité d'accueil

**Grande Salle** : en fonction de la configuration  
**Studio** : fermé pour travaux jusqu'en Mars 2022  
**Patinoire** : en fonction de la configuration

### Certification.s environnementale

Démarche de certification ISO 20121.

### Engagements développement durable

N/C

### Plan d'actions ou de transformation prévu d'ici 2024 ?

N/C

### Site classé ou inscrit à l'inventaire des monuments historiques

Non.

### Protection spécifique du site à prévoir ?

L'organisation d'un événement sur la patinoire nécessite la pose d'un terracover environ 1500 m<sup>2</sup> sur tout ou partie de la glace.

### Accès aux personnes en situation d'handicap

Oui.

### L'organisateur doit-il faire appel à un responsable sécurité incendie ?

L'organisateur doit faire un dossier technique. Il peut se faire accompagner par un chargé de sécurité ou un preventionniste.

### Politique d'incitation au lissage temporel applicable ?

A définir au cas par cas en fonction de la disponibilité des espaces.

## DÉCHETS

### Système de collecte des déchets

A la charge de l'organisateur. La salle traite les déchets d'exploitation courante du bâtiment. La salle propose à la demande la gestion et le traitement des déchets d'un organisateur (sur devis).

### Prestataire.s de gestion des déchets à privilégier

Véolia (DIB, carton, verre, OM, papier, biodéchets), Corepile (piles), Recylum (ampoules), EcoSystem (DEEE).

Notre concessionnaire restauration traite les invendus avec l'association «Le Chainon Manquant» et les bouchons de bouteille plastique avec «Les Bouchons d'Amour».

## RÉSEAU INTERNET

### Le site met-il à disposition son accès au réseau internet ?

Oui, fibre.

## RÉSEAU D'EAU

### Le site met-il à disposition son accès au réseau d'eau potable ?

Oui.

### Le site met-il à disposition son accès au réseau d'eau non-potable ?

Au cas par cas.

### Raccordement au réseau d'évacuation des eaux

Au cas par cas.

### Propriétaire des points d'eau

Accord Arena.

### Accès à des WC accessibles au public ?

Oui.

## RÉSEAU D'ÉNERGIE

### Puissance électrique disponible

Puissance souscrite de 2 000 kW en 20 KV.

### Alimentation en énergie verte

Oui, GEG.

### Autorisation à installer des groupes électrogènes

Oui, au cas par cas en fonction de la puissance.



## GÉNÉRAL

### Type de lieu

Hôtel parisien / Monument historique / Jardins et Bâtiment d'architecte à Pierrefitte sur Seine.

### Superficie de chaque espace louable

Voir [Superficie et jauges](#).

### Capacité d'accueil

Hors Covid : voir [Superficie et jauges](#).

Période Covid : selon réglementation

### Certification.s environnementale

Non.

### Engagements développement durable

En cours.

### Plan d'actions ou de transformation prévu d'ici 2024 ?

Oui, tri sélectif et optimisation des consommations énergétiques.

### Site classé ou inscrit à l'inventaire des monuments historiques

Oui.

### Protection spécifique du site à prévoir ?

Protection des sols, des décors et des espaces plantés.

### Accès aux personnes en situation d'handicap

Non à Paris (travaux prévus en 2021). Oui à Pierrefitte.

### L'organisateur doit-il faire appel à un responsable sécurité incendie ?

Oui, personnel intégré aux Archives Nationales.

### Politique d'incitation au lissage temporel applicable ?

Oui.

## DÉCHETS

### Système de collecte des déchets

A la charge de l'organisateur.

### Prestataire.s de gestion des déchets à privilégier

N/C

## RÉSEAU INTERNET

### Le site met-il à disposition son accès au réseau internet ?

Non.

## RÉSEAU D'EAU

### Le site met-il à disposition son accès au réseau d'eau potable ?

Oui.

### Le site met-il à disposition son accès au réseau d'eau non-potable ?

Non.

### Raccordement au réseau d'évacuation des eaux

Oui.

### Propriétaire des points d'eau

Archives Nationales.

### Accès à des WC accessibles au public ?

Oui.

## RÉSEAU D'ÉNERGIE

### Puissance électrique disponible

N/C

### Alimentation en énergie verte

Non.

### Autorisation à installer des groupes électrogènes

Oui, dans les cours ou les rues adjacentes.





## GÉNÉRAL

### Type de lieu et superficie totale

ERP 1ere catégorie. Etablissement culturel, sportif et événementiel de la Ville de Paris.  
Intérieur - 6 500 m<sup>2</sup>

### Superficie de chaque espace louable

Halle : 1 800 m<sup>2</sup>  
Backstage en option (sous sol) : 305 m<sup>2</sup>

### Capacité d'accueil

Hors Covid : 1 200 personnes  
Période Covid : selon réglementation

### Certification.s environnementale

Non.

### Engagements développement durable

Le Carreau du Temple est activement engagé dans une profonde stratégie de développement durable. Il est le 1er établissement culturel signataire de la charte [Paris Action Climat de la Ville de Paris](#). Cet engagement se concrétise par la mise en place de différentes actions, parmi elles : Contrats énergie verte, éclairage LED, micros salle de spectacle sur batterie rechargeable, tri des déchets dans les bureaux, papier recyclé, préchauffe eau des sanitaires en toiture, free-cooling/night-cooling, clause environnementale dans nos marchés, suppression des bouteilles en plastique (bureau, salle de spectacle et bar), carte locale et bio au bar, fontaine à eau du robinet pour le public et le personnel, ruches

sur le toit, végétalisation des extérieurs, dématérialisation des process internes.

### Plan d'actions ou de transformation prévu d'ici 2024 ?

Actions détaillées dans le cadre de la [charte Paris Action Climat de la Ville de Paris](#). Démarche de certification développement durable en cours pour l'activité événementielle.

### Site classé ou inscrit à l'inventaire des monuments historiques

Oui, le site est inscrit à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques. Pas d'interdictions spécifiques liées à ce statut.

### Protection spécifique du site à prévoir ?

Dalles de protection moquette sol mises à disposition en montage et démontage.

### Accès aux personnes en situation d'handicap

Oui.

### L'organisateur doit-il faire appel à un responsable sécurité incendie ?

Oui. Chargé de sécurité externe obligatoire pour les événements de type T.

### Politique d'incitation au lissage temporel applicable ?

Non.

### Autres

Respect du voisinage, pas de livraisons et reprises bruyantes entre 22h et 8h. Limitation à 80db après 22h.

## DÉCHETS

### Système de collecte des déchets

Prestataire nettoyage et gestion des déchets référencé par le Carreau du Temple à contacter.

### Types de déchets collectés

Courants, recyclables, organiques dans des benne avec rotation.

### Partenariat privilégié avec des prestataires de gestion des déchets

Oui, avec Linkee pour l'alimentaire.  
Contact privilégié : Julien Meimon, Président, julien@linkee.co

### Partenariat privilégié avec des prestataires de réemploi des matériaux ?

Oui, avec la Réserve des Arts.

## RÉSEAU INTERNET

### Le site met-il à disposition son accès au réseau internet ?

Oui, fibre dédiée.

## RÉSEAU D'EAU

### Le site met-il à disposition son accès au réseau d'eau potable ?

Oui.

### Le site met-il à disposition son accès au réseau d'eau non-potable ?

Oui.

### Raccordement au réseau d'évacuation des eaux

Oui.

### Propriétaire des points d'eau

Carreau du Temple.

### Accès à des WC accessibles au public ?

Oui.

## RÉSEAU D'ÉNERGIE

### Puissance électrique disponible

Halle : 1 x 400A, 4 x 125A, 8 x 32A en hauteur.

### Alimentation en énergie verte

Oui, électricité fournie par Engie.

### Autorisation à installer des groupes électrogènes

Exceptionnellement et après accord sur dossier de la Direction générale et du Maire de Paris-Centre. Obligation de mettre en place des protections visuelles et acoustiques adaptées, dans la contre-allée de la rue Dupetit-Thouars.



## GÉNÉRAL

### Type de lieu et superficie totale

ERP (musée et lieu culturel) - Intérieur  
23 000 m<sup>2</sup>

### Superficie de chaque espace louable

Voir [Brochure privatisation](#).

### Capacité d'accueil

Voir [Brochure privatisation](#).

### Certification.s environnementale

N/C

### Engagements développement durable

Tri des déchets.

### Plan d'actions ou de transformation prévu d'ici 2024 ?

N/C

### Site classé ou inscrit à l'inventaire des monuments historiques

Oui mais pas l'ensemble des galeries intérieures.

### Protection spécifique du site à prévoir ?

Oui, protection des sols et des murs. Respect du cahier des charge fixé par espace.

### Accès aux personnes en situation d'handicap

Oui.

### L'organisateur doit-il faire appel à un responsable sécurité incendie ?

Oui, sous-traitance interne imposée par le lieu.

### Politique d'incitation au lissage temporel applicable ?

N/C

### Tournage ou livestream du défilé possible ? Redevance de droit à l'image ?

Oui. Pas de redevance.

## DÉCHETS

### Système de collecte des déchets

A la charge de l'organisateur.

### Prestataire.s de gestion des déchets à privilégier

N/C

## RÉSEAU INTERNET

### Le site met-il à disposition son accès au réseau internet ?

Oui, wifi dans tous les espaces.

## RÉSEAU D'EAU

### Le site met-il à disposition son accès au réseau d'eau potable ?

Oui.

### Le site met-il à disposition son accès au réseau d'eau non-potable ?

Non.

### Raccordement au réseau d'évacuation des eaux

N/C

### Propriétaire des points d'eau

N/C

### Accès à des WC accessibles au public ?

Oui.

## RÉSEAU D'ÉNERGIE

### Puissance électrique disponible

32 Tri dans la majorité des espaces.

### Alimentation en énergie verte

Non.

### Autorisation à installer des groupes électrogènes

Oui, sur la voirie.





## GÉNÉRAL

### Type de lieu et superficie totale

Intérieur. Superficie totale ≈ 10 000 m<sup>2</sup>

### Superficie de chaque espace louable

- Hall d'entrée : 402m<sup>2</sup>(hors emprise statue)
- Nef : 8 441m<sup>2</sup> (dont 814m<sup>2</sup> d'espaces "volumes libres")
- Espace Eiffel : 449m<sup>2</sup>
- Balcon Eiffel : 423m<sup>2</sup>

### Certification.s environnementale

Non.

### Engagements développement durable

Suivi de la consommation énergétique, de l'eau et de la production de déchets. Sourcing de prestataires responsables (traiteurs, ménage...).

### Plan d'actions ou de transformation prévu d'ici 2024 ?

Non, car il s'agit d'un bâtiment temporaire.

### Site classé ou inscrit à l'inventaire des monuments historiques

Non.

### Protection spécifique du site à prévoir ?

Non. Se référer au cahier des charges (disponible sur demande) pour identifier

les zones accessibles ou non aux camions notamment. L'extérieur est le domaine de la Ville de Paris. En principe, les privatisations ne sont pas acceptées, et les autres demandes d'extensions spécifiques s'étudient.

### Accès aux personnes en situation d'handicap

Oui.

### L'organisateur doit-il faire appel à un responsable sécurité incendie ?

Oui, responsable sécurité externe, en coordination avec l'interne.

### Politique d'incitation au lissage temporel applicable ?

N/C.

## DÉCHETS

### Système de collecte des déchets

À la charge des organisateurs.

### Prestataire de gestion de déchets à privilégier :

Prestataire STEM (sous traitant GL Events) et Paprc.

### Partenariat privilégié avec des prestataires de réemploi des matériaux ?

La RmnGP peut communiquer les contacts des prestataires cloisons réutilisables.

## RÉSEAU INTERNET

### Le site met-il à disposition son accès au réseau internet ?

Oui, connexion payante.

## RÉSEAU D'EAU

### Le site met-il à disposition son accès au réseau d'eau potable ?

Evacuations d'eau dans les angles des bâtiments, accès d'eau dans les sanitaires et mezzanine RDC. Raccordé au réseau d'eau classique. A vérifier auprès de GL Events.

### Le site met-il à disposition son accès au réseau d'eau non-potable ?

N/C

### Raccordement au réseau d'évacuation des eaux

Oui, contacter le lieu pour plus d'informations.

### Propriétaire des points d'eau

Intérieur : RmnGP. Extérieur : Ville de Paris

### Accès à des WC accessibles au public ?

Blocs sanitaires aux 4 coins du bâtiment (femmes, hommes, PMR).

## RÉSEAU D'ÉNERGIE

### Puissance électrique disponible

N/C

### Alimentation en énergie verte

Oui, EDF 100% énergie verte..

### Autorisation à installer des groupes électrogènes

En principe non. Possibilité au cas par cas lors d'événements exceptionnels.





## GÉNÉRAL

### Type de lieu et superficie totale

Intérieur et extérieur  
Voir [Tableau capacités](#).

### Superficie et capacité d'accueil de chaque espace louable

[Hors-Covid](#) : Voir [Tableau capacités](#).  
[Période Covid](#) : selon réglementation

### Certification.s environnementale

ISO 14001 - Management Environnemental

### Engagements développement durable

Mise en application de la Politique environnementale signée par la Direction Générale avec 6 engagements déclinés dans un programme environnement.

### Plan d'actions ou de transformation prévu d'ici 2024 ?

Programme environnement annuel mis en place afin de respecter le principe d'amélioration continue.

### Site classé ou inscrit à l'inventaire des monuments historiques

Oui.

### Protection spécifique du site à prévoir ?

Respect de la Politique environnementale de

France Galop et des prescriptions de la Charte environnement.

Protection de la piste, préservation des installations assurant le développement de la biodiversité (Hotels à insectes, nichoirs à oiseaux). A affiner en fonction des espaces loués.

### Accès aux personnes en situation d'handicap

Oui.

### L'organisateur doit-il faire appel à un responsable sécurité incendie ?

Oui, responsable sécurité interne.

### Politique d'incitation au lissage temporel applicable ?

N/C

## DÉCHETS

### Système de collecte des déchets

A la charge des organisateurs.

### Prestataire de gestion de déchets à privilégier :

M. Hocine DRIS : hocine.dris@paprec.com  
Assistante : catalina.rerat@paprec.com

## RÉSEAU INTERNET

### Le site met-il à disposition son accès au réseau internet ?

A définir en fonction des espaces.  
Connexion fibre opérateur grâce au wifi public.

## RÉSEAU D'EAU

### Le site met-il à disposition son accès au réseau d'eau potable ?

Oui, avec l'utilisation d'un compteur de consommation (selon la localisation).

### Le site met-il à disposition son accès au réseau d'eau non-potable ?

A définir - selon les emplacements (impossible en période de COVID)

### Raccordement au réseau d'évacuation des eaux

Non - mais à étudier selon les emplacements.

### Propriétaire des points d'eau

France Galop.

### Accès à des WC accessibles au public ?

Selon autorisation de France Galop/ Ville de Paris en fonction des espaces concernés.

## RÉSEAU D'ÉNERGIE

### Puissance électrique disponible

Voir : Plan électricité.

### Alimentation en énergie verte

Non.

### Autorisation à installer des groupes électrogènes

Oui en utilisant des groupes GREEN. Cependant chaque position devra être validée par France Galop.

## DOCUMENTS



Tableau capacités

**DOCUMENTS ACCESSIBLES SUR DEMANDE :**  
CHARTRE ET POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE, CONVENTION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC, PLANS ÉLECTRICITÉ



## GÉNÉRAL

### Type de lieu et superficie totale

Intérieur et extérieur  
Voir [Tableau capacités](#).

### Superficie et capacité d'accueil de chaque espace louable

Hors Covid : Voir [Tableau capacités](#).  
Période Covid : selon réglementation

### Certification.s environnementale

ISO 14001 - Management Environnemental  
Double certification HQE® - Aménagement et Bâtiments Tertiaire

### Engagements développement durable

Mise en application de la Politique environnementale signée par la Direction Générale avec 6 engagements déclinés dans un programme environnement.

### Plan d'actions ou de transformation prévu d'ici 2024 ?

Programme environnement annuel mis en place afin de respecter le principe d'amélioration continue.

### Site classé ou inscrit à l'inventaire des monuments historiques

Oui.

### Protection spécifique du site à prévoir ?

Respect de la Politique environnementale de France Galop et des prescriptions de la Charte environnement.

Protection de la piste, préservation des installations assurant le développement de la biodiversité (Hotels à insectes, nichoirs à oiseaux). A affiner en fonction des espaces loués.

### Accès aux personnes en situation d'handicap

Oui.

### L'organisateur doit-il faire appel à un responsable sécurité incendie ?

Oui, responsable sécurité interne.

### Politique d'incitation au lissage temporel applicable ?

N/C

## DÉCHETS

### Système de collecte des déchets

A la charge des organisateurs.

### Prestataire de gestion de déchets à privilégier :

M. Hocine DRIS : hocine.dris@paprec.com  
Assistante : catalina.rerat@paprec.com

## RÉSEAU INTERNET

### Le site met-il à disposition son accès au réseau internet ?

N/C

## RÉSEAU D'EAU

### Le site met-il à disposition son accès au réseau d'eau potable ?

Oui, avec l'utilisation d'un compteur de consommation (selon la localisation).

### Le site met-il à disposition son accès au réseau d'eau non-potable ?

A définir - selon les emplacements (impossible en période de COVID)

### Raccordement au réseau d'évacuation des eaux

Oui, possible sur la pelouse centrale (selon localisation précise).

### Propriétaire des points d'eau

France Galop.

### Accès à des WC accessibles au public ?

Selon autorisation de France Galop/ Ville de Paris en fonction des espaces concernés, notamment en Tribunes.

## RÉSEAU D'ÉNERGIE

### Puissance électrique disponible

Voir : Plan électricité.

### Alimentation en énergie verte

Non.

### Autorisation à installer des groupes électrogènes

Oui en utilisant des groupes GREEN quand il n'y a pas d'autres possibilités. Emplacements : Pelouse centrale et côté hippodrome. Chaque position devra être validée par France Galop.

## DOCUMENTS



Tableau capacités

**DOCUMENTS ACCESSIBLES SUR DEMANDE :**  
CHARTRE ET POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE, CONVENTION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC, PLANS ÉLECTRICITÉ



## GÉNÉRAL

### Type de lieu et superficie

Jardin - 1 000 m<sup>2</sup>

### Capacité d'accueil

Hors Covid : jusqu'à 3 000 personnes

Période Covid : selon réglementation

### Certification.s environnementale

Non.

### Engagements développement durable

Le Muséum est engagé depuis 2008 dans une démarche de développement durable. La construction de la démarche DD du Muséum s'appuie sur le référentiel DD&RS, un référentiel pour l'enseignement supérieur et la recherche, qui permet de construire et d'évaluer la stratégie. Ce référentiel élaboré par une communauté de pairs repose sur l'ISO 26000 et la réglementation française.

Plusieurs plans d'actions thématiques sont en cours pour poursuivre les transformations liées aux enjeux du DD : un plan d'action de 109 actions en faveur de la maîtrise et la réduction de nos consommations d'énergie, un plan d'action pour encourager nos agents

à la mobilité douce, un plan d'action dédié à la mise en conformité de nos installations classées pour l'environnement, un plan d'action pour améliorer la collecte et la valorisation de nos déchets.

### Site classé ou inscrit à l'inventaire des monuments historiques

Oui. Interdictions et mesures spécifiques à respecter sont indiquées dans le cahier des charges.

### Protection spécifique du site à prévoir ?

L'Esplanade Milne Edwards étant située au cœur d'un jardin botanique, aucune installation ne pourra être mise en place sur les pelouses et autres espaces verts. Un balisage physique du chantier sera également à prévoir.

### Accès aux personnes en situation d'handicap

Oui.

### L'organisateur doit-il faire appel à un responsable sécurité incendie ?

Etudié au cas par cas compte tenu du projet.

### Politique d'incitation au lissage temporel applicable ?

Au cas par cas selon les demandes, en adéquation avec les contraintes d'exploitation du lieu.

## DÉCHETS

### Système de collecte des déchets

À la charge de l'organisateur.

### Prestataire.s. de gestion des déchets à privilégier

Le choix est laissé à la libre appréciation de l'organisateur.

### Partenariat privilégié avec des prestataires de gestion des déchets

Nous travaillons avec plusieurs prestataires pour la gestion de nos déchets (non-dangereux, chimiques, informatiques, ou encore liés aux agencements des expositions). Ces partenariats ne s'appliquent que pour la collecte des déchets internes au Muséum et ne prennent pas en compte les déchets liés à l'accueil d'événements dans nos espaces.

### Partenariat privilégié avec des prestataires de réemploi des matériaux ?

Le Muséum participe à plusieurs démarches de dons et de réemploi de matériaux et mobilier à des fins d'exposition, en interne mais aussi à destination d'autres établissements publics. Cette démarche ne s'applique pas pour le moment à l'événementiel sur le site du Jardin des Plantes.

## RÉSEAU INTERNET

### Le site met-il à disposition son accès au réseau internet ?

Non.

## RÉSEAU D'EAU

### Le site met-il à disposition son accès au réseau d'eau potable ?

Oui.

### Le site met-il à disposition son accès au réseau d'eau non-potable ?

Oui.

### Raccordement au réseau d'évacuation des eaux

Non.

### Accès à des WC accessibles au public ?

WC destinés au public accessibles dans le Jardin des Plantes (Allée Cuvier), pendant les horaires d'ouverture au public.

## RÉSEAU D'ÉNERGIE

### Puissance électrique disponible

Plusieurs points d'alimentation électriques disponibles à proximité de l'Esplanade : coffrets électriques 125A 70KW

### Alimentation en énergie verte

Le JDP est couvert par la CPCU, dont 50% est reconnu comme étant de l'énergie renouvelable.

### Autorisation à installer des groupes électrogènes

Oui, les groupes électrogènes insonorisés sont autorisés. Emplacements définis en fonction de la configuration et de l'implantation de l'événement



## GÉNÉRAL

### Type de lieu et superficie

Galerie intérieure - 600 m<sup>2</sup>

### Capacité d'accueil

Hors Covid : jusqu'à 500 personnes (staff inclus)

Période Covid : selon réglementation

### Certification.s environnementale

Non.

### Engagements développement durable

Le Muséum est engagé depuis 2008 dans une démarche de développement durable. La construction de la démarche DD du Muséum s'appuie sur le référentiel DD&RS, un référentiel pour l'enseignement supérieur et la recherche, qui permet de construire et d'évaluer la stratégie. Ce référentiel élaboré par une communauté de pairs repose sur l'ISO 26000 et la réglementation française.

Plusieurs plans d'actions thématiques sont en cours pour poursuivre les transformations liées aux enjeux du DD : un plan d'action de 109 actions en faveur de la maîtrise et la réduction de nos consommations d'énergie, un plan d'action pour encourager nos agents à la mobilité douce, un plan d'action dédié

à la mise en conformité de nos installations classées pour l'environnement, un plan d'action pour améliorer la collecte et la valorisation de nos déchets.

### Site classé ou inscrit à l'inventaire des monuments historiques

Oui. Interdictions et mesures spécifiques à respecter sont indiquées dans le cahier des charges.

### Protection spécifique du site à prévoir ?

Une protection de sol est à prévoir à minima pour les livraisons ainsi qu'une protection de sol et des plaques de répartition sous les structures lourdes et/ou susceptibles d'endommager le parquet de la Galerie. Demande de protection possible au cas par cas selon l'implantation.

### Accès aux personnes en situation d'handicap

Oui à partir de juin 2021.

### L'organisateur doit-il faire appel à un responsable sécurité incendie ?

Etudié au cas par cas compte tenu du projet.

### Politique d'incitation au lissage temporel applicable ?

Au cas par cas selon les demandes, en adéquation avec les contraintes d'exploitation du lieu.

## DÉCHETS

### Système de collecte des déchets

À la charge de l'organisateur.

### Prestataire.s. de gestion des déchets à privilégier

Le choix est laissé à la libre appréciation de l'organisateur.

### Partenariat privilégié avec des prestataires de gestion des déchets

Nous travaillons avec plusieurs prestataires pour la gestion de nos déchets (non-dangereux, chimiques, informatiques, ou encore liés aux agencements des expositions). Ces partenariats ne s'appliquent que pour la collecte des déchets internes au Muséum et ne prennent pas en compte les déchets liés à l'accueil d'événements dans nos espaces.

### Partenariat privilégié avec des prestataires de réemploi des matériaux ?

Le Muséum participe à plusieurs démarches de dons et de réemploi de matériaux et mobilier à des fins d'exposition, en interne mais aussi à destination d'autres établissements publics. Cette démarche ne s'applique pas pour le moment à l'événementiel sur le site du Jardin des Plantes.

## RÉSEAU INTERNET

### Le site met-il à disposition son accès au réseau internet ?

Non.

## RÉSEAU D'EAU

### Le site met-il à disposition son accès au réseau d'eau potable ?

Oui.

### Le site met-il à disposition son accès au réseau d'eau non-potable ?

Oui.

### Raccordement au réseau d'évacuation des eaux

Non.

### Accès à des WC accessibles au public ?

Non (au staff uniquement pendant l'occupation des lieux).

## RÉSEAU D'ÉNERGIE

### Puissance électrique disponible

12 Coffrets électriques répartis dans la Galerie : 63A en tête; 3\*16A mono et 1\*32A tri.

### Alimentation en énergie verte

Le JDP est couvert par la CPCU, dont 50% est reconnu comme étant de l'énergie renouvelable.

### Autorisation à installer des groupes électrogènes

Oui, principalement sur la voie publique, le long de la galerie.



## GÉNÉRAL

### Type de lieu

- Jardin classé monument historique
- Jardin inscrit au Patrimoine mondial de l'UNESCO.

### Superficie de chaque espace louable

Dans le jardin des Tuileries nous proposons 2 espaces dédiés à l'évènementiel :

- Le Carré du sanglier : 1100m<sup>2</sup> exploitable + 890m<sup>2</sup> de zone technique
- Esplanade des Feuillants : 8 000 m<sup>2</sup>

### Capacité d'accueil

N/A

### Certification.s environnementale

Non.

### Engagements développement durable

Non.

### Site classé ou inscrit à l'inventaire des monuments historiques

Le jardin est classé à l'inventaire des monuments historiques et classé au patrimoine mondial de l'UNESCO. L'évènement est soumis à l'avis de l'Architecte des bâtiments de France si l'occupation dépasse 30 jours.

### Protection spécifique du site à prévoir ?

N/C

### Accès aux personnes en situation d'handicap

Oui.

### L'organisateur doit-il faire appel à un responsable sécurité incendie ?

Oui, l'organisateur doit faire appel à un responsable sécurité incendie externe.

### Politique d'incitation au lissage temporel applicable ?

Non.

## DÉCHETS

### Système de collecte des déchets

A la charge de l'organisateur.

### Prestataire.s de gestion des déchets à privilégier

N/C

## RÉSEAU INTERNET

### Le site met-il à disposition son accès au réseau internet ?

Non.

## RÉSEAU D'EAU

### Le site met-il à disposition son accès au réseau d'eau potable ?

Oui . Les sorties d'eau seront reliées à un compteur. Un relevé sera fait à l'état de lieu entrant et sortant afin de facturer à l'occupant la quantité d'eau utilisée.

### Le site met-il à disposition son accès au réseau d'eau non-potable ?

Non . L'occupant devra prévoir une évacuation quotidienne des sanitaires par un prestataire spécialisé.

### Raccordement au réseau d'évacuation des eaux

Non.

### Propriétaire des points d'eau

Jardin des Tuileries.

### Accès à des WC accessibles au public ?

Oui.

## RÉSEAU D'ÉNERGIE

### Puissance électrique disponible

Carré du Sanglier : 1 départ de 120 kVA / esplanade des Feuillants : forte puissance électrique

### Alimentation en énergie verte

N/C

### Autorisation à installer des groupes électrogènes

Oui. L'utilisation des groupes électrogènes est autorisée sous réserve de :

- Utiliser des groupes électrogènes insonorisés et à double bacs de rétention
- Installer les groupes aux endroits validés lors de l'instruction du dossier
- Protéger le sol et les murs au moyen d'un polyane
- Mettre en place un périmètre de mise à distance du public par un barrièrage et des moyens de secours appropriés aux risques à proximité



## GÉNÉRAL

### Type de lieu et superficie totale

Intérieur et extérieur - 1,2 ha au sol

### Capacité d'accueil

Hors Covid : 2 002 personnes

Pour plus d'informations, voir le [catalogue](#).

Période Covid : selon réglementation

### Superficie de chaque espace louable

Voir le [catalogue des espaces](#).

### Certification.s environnementale

ISO 14 001 - Management Environnemental

### Engagements développement durable

Oui, une politique est en cours d'élaboration.

### Plan d'actions ou de transformation prévu d'ici 2024 ?

N/C

### Site classé ou inscrit à l'inventaire des monuments historiques

Oui, le site est classé à l'inventaire des monuments historiques.

### Protection spécifique du site à prévoir ?

Contactez le lieu pour plus d'informations.

### Accès aux personnes en situation d'handicap

Oui.

### L'organisateur doit-il faire appel à un responsable sécurité incendie ?

Oui, un référent sécurité doit être désigné par l'organisateur.

### Politique d'incitation au lissage temporel applicable ?

N/C

## DÉCHETS

### Système de collecte des déchets

À la charge de l'organisateur.

### Partenariat privilégié avec des prestataires de gestion des déchets

Linkee.

### Partenariat privilégié avec des prestataires de réemploi des matériaux ?

La Réserve des Arts.

## RÉSEAU INTERNET

### Le site met-il à disposition son accès au réseau internet ?

Non.

## RÉSEAU D'EAU

### Le site met-il à disposition son accès au réseau d'eau potable ?

Oui.

### Le site met-il à disposition son accès au réseau d'eau non-potable ?

N/C

### Raccordement au réseau d'évacuation des eaux

N/C

### Propriétaire des points d'eau

N/C

### Accès à des WC accessibles au public ?

Oui.

## RÉSEAU D'ÉNERGIE

### Puissance électrique disponible

N/C

### Alimentation en énergie verte

N/C

### Autorisation à installer des groupes électrogènes

Oui, selon les espaces.

DOCUMENT



Catalogue des espaces



## GÉNÉRAL

### Type de lieu et superficie

Espace d'exposition et de réception - 600 m<sup>2</sup>

### Superficie des espaces louables

Atrium (espace show) : 400 m<sup>2</sup>

Foyer (espace backstage) : 200 m<sup>2</sup>

### Capacité d'accueil

Hors Covid : 500 personnes (staff inclus)

Période Covid : selon réglementation

### Certification.s environnementale

Non.

### Engagements développement durable

Le Muséum est engagé depuis 2008 dans une démarche de développement durable. La construction de la démarche DD du Muséum s'appuie sur le référentiel DD&RS, un référentiel pour l'enseignement supérieur et la recherche, qui permet de construire et d'évaluer la stratégie. Ce référentiel élaboré par une communauté de pairs repose sur l'ISO 26000 et la réglementation française.

Plusieurs plans d'actions thématiques sont en cours pour poursuivre les transformations liées aux enjeux du DD : un plan d'action de 109 actions en faveur de la maîtrise et la réduction de nos consommations d'énergie, un plan d'action pour encourager nos agents à la mobilité douce, un plan

d'action dédié à la mise en conformité de nos installations classées pour l'environnement, un plan d'action pour améliorer la collecte et la valorisation de nos déchets.

### Site classé ou inscrit à l'inventaire des monuments historiques

Oui. Interdictions et mesures spécifiques à respecter sont indiquées dans le cahier des charges (disponible sur demande).

### Protection spécifique du site à prévoir ?

Une protection de sol est à prévoir à minima pour les livraisons ainsi qu'une protection de sol et des plaques de répartition sous les structures lourdes et/ou susceptibles d'endommager le parquet de l'Atrium et du Foyer. Demande de protection possible au cas par cas selon l'implantation (pour le backstage notamment).

### Accès aux personnes en situation d'handicap

Oui.

### L'organisateur doit-il faire appel à un responsable sécurité incendie ?

Non, le MNHN a un prestataire de marché pour les prestation de sécurité incendie.

### Politique d'incitation au lissage temporel applicable ?

Au cas par cas selon les demandes, en adéquation avec les contraintes d'exploitation du lieu. Prévoir au maximum les phases de montage/démontage et toute phase générant des nuisances sonore en dehors des horaires d'ouverture au public du Musée.

## DÉCHETS

### Système de collecte des déchets

À la charge de l'organisateur.

### Prestataire.s. de gestion des déchets à privilégier

Le choix est laissé à la libre appréciation de l'organisateur.

### Partenariat privilégié avec des prestataires de gestion des déchets

Nous travaillons avec plusieurs prestataires pour la gestion de nos déchets (non-dangereux, chimiques, informatiques, ou encore liés aux agencements des expositions). Ces partenariats ne s'appliquent que pour la collecte des déchets internes au Muséum et ne prennent pas en compte les déchets liés à l'accueil d'événements dans nos espaces.

### Partenariat privilégié avec des prestataires de réemploi des matériaux ?

Le Muséum participe à plusieurs démarches de dons et de réemploi de matériaux et mobilier à des fins d'exposition, en interne mais aussi à destination d'autres établissements publics. Cette démarche ne s'applique pas pour le moment à l'événementiel sur le site du Jardin des Plantes.

## RÉSEAU INTERNET

### Le site met-il à disposition son accès au réseau internet ?

Non.

## RÉSEAU D'EAU

### Le site met-il à disposition son accès au réseau d'eau potable ?

Oui.

### Le site met-il à disposition son accès au réseau d'eau non-potable ?

Non.

### Raccordement au réseau d'évacuation des eaux

Non.

### Accès à des WC accessibles au public ?

Oui.

## RÉSEAU D'ÉNERGIE

### Puissance électrique disponible

Atrium : 110 kVA - Foyer : 27 kVA

### Alimentation en énergie verte

N/C

### Autorisation à installer des groupes électrogènes

Dans le cas où la puissance électrique fournie par le musée serait insuffisante, le prestataire assurera sa fourniture d'électricité par groupe électrogène extérieur. Pour ce faire, les autorisations nécessaires d'occupation du domaine public et les demandes spécifiques auprès des Services de la Préfecture sont à requérir par le Preneur.



## GÉNÉRAL

### Type de lieu et superficie totale

Musée - Intérieur - Superficie totale N/C

### Superficie de chaque espace louable

Nef : 900 m<sup>2</sup>

Pour les autres espaces, voir la [Plaquette de privatisation](#).

### Capacité d'accueil

Nef : 500 personnes en défilé

Pour les autres espaces, voir la [Plaquette de privatisation](#).

[Période Covid](#) : selon réglementation

### Certification.s environnementale

Non.

### Engagements développement durable

Non.

### Plan d'actions ou de transformation prévu d'ici 2024 ?

Non.

### Site classé ou inscrit à l'inventaire des monuments historiques

Oui.

### Protection spécifique du site à prévoir ?

Oui, contacter le lieu pour plus d'informations au cas par cas.

### Accès aux personnes en situation d'handicap

Oui.

### L'organisateur doit-il faire appel à un responsable sécurité incendie ?

Non.

### Politique d'incitation au lissage temporel applicable ?

N/C

### Tournage ou livestream du défilé possible ? Redevance de droit à l'image ?

Oui, sans conditions particulières si pas de présence d'œuvres..

## DÉCHETS

### Système de collecte des déchets

A la charge de l'organisateur.

### Prestataire.s de gestion des déchets à privilégier

Pas de prestataire privilégié.

## RÉSEAU INTERNET

### Le site met-il à disposition son accès au réseau internet ?

Connexion sur le réseau en free accès ou avec clé 4G pour plus de débit.

## RÉSEAU D'EAU

### Le site met-il à disposition son accès au réseau d'eau potable ?

N/C

### Le site met-il à disposition son accès au réseau d'eau non-potable ?

Oui.

### Raccordement au réseau d'évacuation des eaux

N/C

### Propriétaire des points d'eau

N/C

### Accès à des WC accessibles au public ?

Oui.

## RÉSEAU D'ÉNERGIE

### Puissance électrique disponible

125A + 63A + 63A

### Alimentation en énergie verte

N/C

### Autorisation à installer des groupes électrogènes

Possible dans les jardins (à voir avec le Louvre).





## GÉNÉRAL

### Type de lieu et superficie totale

Musée - Intérieur et extérieur- Superficie totale N/C

### Superficie de chaque espace louable

Jardin : 400 m<sup>2</sup>

Pour les autres espaces, voir la [Plaquette de privatisation](#).

### Capacité d'accueil

Jardin : 200 personnes

Pour les autres espaces, voir la [Plaquette de privatisation](#).

Période Covid : selon réglementation

### Certification.s environnementale

Non.

### Engagements développement durable

Non.

### Plan d'actions ou de transformation prévu d'ici 2024 ?

Non.

### Site classé ou inscrit à l'inventaire des monuments historiques

Oui.

### Protection spécifique du site à prévoir ?

Oui, contacter le lieu pour plus d'informations au cas par cas.

### Accès aux personnes en situation d'handicap

Non.

### L'organisateur doit-il faire appel à un responsable sécurité incendie ?

Non.

### Politique d'incitation au lissage temporel applicable ?

N/C

### Tournage ou livestream du défilé possible ? Redevance de droit à l'image ?

Oui, sans conditions particulières si pas de présence d'œuvres..

## DÉCHETS

### Système de collecte des déchets

A la charge de l'organisateur.

### Prestataire.s de gestion des déchets à privilégier

Pas de prestataire privilégié.

## RÉSEAU INTERNET

### Le site met-il à disposition son accès au réseau internet ?

Connexion sur le réseau en free accès ou avec clé 4G pour plus de débit.

## RÉSEAU D'EAU

### Le site met-il à disposition son accès au réseau d'eau potable ?

N/C

### Le site met-il à disposition son accès au réseau d'eau non-potable ?

Oui.

### Raccordement au réseau d'évacuation des eaux

N/C

### Propriétaire des points d'eau

N/C

### Accès à des WC accessibles au public ?

Oui.

## RÉSEAU D'ÉNERGIE

### Puissance électrique disponible

N/C

### Alimentation en énergie verte

N/C

### Autorisation à installer des groupes électrogènes

A définir au cas par cas.

DOCUMENT



Plaquette de privatisation



## GÉNÉRAL

### Type de lieu et superficie totale

Musée - Intérieur et extérieur  
3 hectares

### Superficie de chaque espace louable

Hôtel Biron : 110 m<sup>2</sup> + 40 m<sup>2</sup> vestiaire  
Parc : 1 400 m<sup>2</sup>

### Capacité d'accueil

#### • Hôtel Biron

Hors Covid : 120 personnes

Période Covid : selon réglementation

#### • Parc

Hors Covid : 1 500 personnes

### Certification.s environnementale

Non.

### Engagements développement durable

Gestion raisonnée des jardins, fontaines à eau sur réseau, éco-produits de ménage.

### Plan d'actions ou de transformation prévu d'ici 2024 ?

Economies d'énergie liés au Décret tertiaire ;  
Projet global du secrétariat général.

### Site classé ou inscrit à l'inventaire des monuments historiques

Oui.

### Protection spécifique du site à prévoir ?

Oui. Protection des sols dans les salles du musée. Parc classé : coffrage des œuvres dans le parc, protection des troncs d'arbres, de la pelouse, du bassin, des allées... Etat des lieux avec huissier pour extérieur et intérieur. Voir Cahier des charges.

### Accès aux personnes en situation d'handicap

Oui.

### L'organisateur doit-il faire appel à un responsable sécurité incendie ?

Oui.

### Politique d'incitation au lissage temporel applicable ?

Oui.

## DÉCHETS

### Système de collecte des déchets

A la charge de l'organisateur.

### Prestataire.s de gestion des déchets à privilégier

N/C

## RÉSEAU INTERNET

### Le site met-il à disposition son accès au réseau internet ?

Non.

## RÉSEAU D'EAU

### Le site met-il à disposition son accès au réseau d'eau potable ?

Oui.

### Le site met-il à disposition son accès au réseau d'eau non-potable ?

Non.

### Raccordement au réseau d'évacuation des eaux

Non.

### Propriétaire des points d'eau

Musée Rodin.

### Accès à des WC accessibles au public ?

Oui.

## RÉSEAU D'ÉNERGIE

### Puissance électrique disponible

2 x 80kVA.

### Alimentation en énergie verte

Non.

### Autorisation à installer des groupes électrogènes

Oui, dans le parc.

## DOCUMENTS



Plaquette de présentation et plan

DOCUMENT ACCESSIBLE SUR DEMANDE :  
CAHIER DES CHARGES



## GÉNÉRAL

### Type de lieu et superficie totale

Intérieur, Théâtre, 727 m<sup>2</sup>

### Capacité d'accueil

Hors Covid : 500 places assises

Période Covid : selon réglementation

### Certification.s environnementale

Label Egalité et label Diversité.

### Engagements développement durable

L'Opéra national de Paris fait ses premiers pas dans les démarches RSE, beaucoup ne sont pas encore abouties car l'OnP prend le temps nécessaire pour mettre en place des actions optimales. De nombreuses initiatives sont prises en interne, à l'échelle de chaque direction, nous essayons maintenant de regrouper ces efforts dans une ligne directrice générale à tout l'Opéra.

### Plan d'actions ou de transformation prévu d'ici 2024 ?

Oui, en cours d'élaboration.

### Site classé ou inscrit à l'inventaire des monuments historiques

Oui, monument historique classé.

### Protection spécifique du site à prévoir ?

Oui. Liste des interdictions / restrictions :

- Fixer des décors aux murs ou au plafond

- Utilisation de fumigène, cigarette, cigarette électronique, vapeur, cuisson ou feu interdite
- Décors avec plantes et fleurs sous conditions
- Protection des embases de toutes les installations ainsi que les chemins de livraisons
- Validation de toutes les installations et plans d'implantation par le service sécurité incendie et bâtiment
- Tout gros mobilier doit répondre à la norme M3 et les tissus en M1
- Prévoir l'ignifugation de tout autre matériel
- Respecter les valeurs limites d'émergence au bruit admissible (art. R571-25 à R571-30 et R571-96 du code de l'environnement) fixées à : 105dB (A) (niveau moyen).

Obligation de prévoir un revêtement au sol pour tous les chemins de livraison et sous toutes les installations.

### Accès aux personnes en situation d'handicap

Oui, pour l'entièreté du site à l'exception de la salle Modulable où il est à la charge du client.

### L'organisateur doit-il faire appel à un responsable sécurité incendie ?

Oui, validation du dispositif en interne.

### Politique d'incitation au lissage temporel applicable ?

En cours.

## DÉCHETS

### Système de collecte des déchets

À la charge de l'organisateur.

### Partenariat privilégié avec des prestataires de gestion des déchets

Gestion des déchets opérée par Paprec, nous espérons bientôt pouvoir mettre en relation notre prestataire avec les Organismes de nos événements pour une gestion plus efficace des déchets.

### Partenariat privilégié avec des prestataires de réemploi des matériaux ?

En cours, attente de confirmation.

## RÉSEAU INTERNET

### Le site met-il à disposition son accès au réseau internet ?

Wifi disponible sur tous les sites à l'exception de la salle modulable qui dispose uniquement d'une connexion ethernet. Tout dépend du débit nécessaire, nos clients font souvent appel à un prestataire.

## RÉSEAU D'EAU

### Le site met-il à disposition son accès au réseau d'eau potable ?

Oui.

### Le site met-il à disposition son accès au réseau d'eau non-potable ?

Non.

### Raccordement au réseau d'évacuation des eaux

Non.

### Propriétaire des points d'eau

Opéra National de Paris.

### Accès à des WC accessibles au public ?

Oui.

## RÉSEAU D'ÉNERGIE

### Puissance électrique disponible

Nos services mettent autant de puissance électrique que nécessaire à la disposition de l'Organisateur en fonction de ses besoins. Exception de la salle modulable qui fonctionne uniquement sur groupe électrogène.

### Alimentation en énergie verte

Oui. La maîtrise des consommations d'énergie est déléguée par l'Opéra national de Paris (OnP) à Cofely, filiale du groupe ENGIE, dans le cadre d'un contrat de maintenance multitechnique. Elle fonctionne avec des seuils de consommation qui peuvent être pénalisants ou gratifiants et qui permettent ainsi de motiver le prestataire à diminuer la consommation contre une rétribution financière. Engagements positifs de l'Opéra : Depuis 2016, 100% de l'électricité est d'origine renouvelable.

### Autorisation à installer des groupes électrogènes

Oui, aux abords du site à 8 mètres du bâtiment.



## GÉNÉRAL

### Type de lieu et superficie totale

Intérieur, Théâtre, 671 m<sup>2</sup>

### Capacité d'accueil

Hors Covid : 500 personnes debout et 320 personnes assises

Période Covid : 250 personnes debout et 160 personnes assises

### Certification.s environnementale

Label Egalité et label Diversité.

### Engagements développement durable

L'Opéra national de Paris fait ses premiers pas dans les démarches RSE, beaucoup ne sont pas encore abouties car l'OnP prend le temps nécessaire pour mettre en place des actions optimales. De nombreuses initiatives sont prises en interne, à l'échelle de chaque direction, nous essayons maintenant de regrouper ces efforts dans une ligne directrice générale à tout l'Opéra.

### Plan d'actions ou de transformation prévu d'ici 2024 ?

Oui, en cours d'élaboration.

### Site classé ou inscrit à l'inventaire des monuments historiques

Oui, monument historique classé.

### Protection spécifique du site à prévoir ?

Oui. Liste des interdictions / restrictions :

- Fixer des décors aux murs ou au plafond

- Utilisation de fumigène, cigarette, cigarette électronique, vapeur, cuisson ou feu interdite
- Décors avec plantes et fleurs sous conditions
- Protection des embases de toutes les installations ainsi que les chemins de livraisons
- Validation de toutes les installations et plans d'implantation par le service sécurité incendie et bâtiment
- Tout gros mobilier doit répondre à la norme M3 et les tissus en M1
- Prévoir l'ignifugation de tout autre matériel
- Respecter les valeurs limites d'émergence au bruit admissible (art. R571-25 à R571-30 et R571-96 du code de l'environnement) fixées à : 105dB (A) (niveau moyen).

Obligation de prévoir un revêtement au sol pour tous les chemins de livraison et sous toutes les installations.

### Accès aux personnes en situation d'handicap

Sanitaires non PMR et rampe d'accès à prévoir à la charge du client.

### L'organisateur doit-il faire appel à un responsable sécurité incendie ?

Oui, validation du dispositif en interne.

### Politique d'incitation au lissage temporel applicable ?

En cours.

## DÉCHETS

### Système de collecte des déchets

À la charge de l'organisateur.

### Partenariat privilégié avec des prestataires de gestion des déchets

Gestion des déchets opérée par Paprec, nous espérons bientôt pouvoir mettre en relation notre prestataire avec les Organismes de nos événements pour une gestion plus efficace des déchets.

### Partenariat privilégié avec des prestataires de réemploi des matériaux ?

En cours, attente de confirmation.

## RÉSEAU INTERNET

### Le site met-il à disposition son accès au réseau internet ?

Wifi disponible sur tous les sites à l'exception de la salle modulable qui dispose uniquement d'une connexion ethernet. Tout dépend du débit nécessaire, nos clients font souvent appel à un prestataire.

## RÉSEAU D'EAU

### Le site met-il à disposition son accès au réseau d'eau potable ?

Oui.

### Le site met-il à disposition son accès au réseau d'eau non-potable ?

Non.

### Raccordement au réseau d'évacuation des eaux

Non.

### Propriétaire des points d'eau

Opéra National de Paris.

### Accès à des WC accessibles au public ?

Oui.

## RÉSEAU D'ÉNERGIE

### Puissance électrique disponible

Nos services mettent autant de puissance électrique que nécessaire à la disposition de l'Organisateur en fonction de ses besoins. Exception de la salle modulable qui fonctionne uniquement sur groupe électrogène.

### Alimentation en énergie verte

Oui. La maîtrise des consommations d'énergie est déléguée par l'Opéra national de Paris (OnP) à Cofely, filiale du groupe ENGIE, dans le cadre d'un contrat de maintenance multitechnique. Elle fonctionne avec des seuils de consommation qui peuvent être pénalisants ou gratifiants et qui permettent ainsi de motiver le prestataire à diminuer la consommation contre une rétribution financière. Engagements positifs de l'Opéra : Depuis 2016, 100% de l'électricité est d'origine renouvelable.

### Autorisation à installer des groupes électrogènes

Oui, aux abords du site à 8 mètres du bâtiment.



## GÉNÉRAL

### Type de lieu et superficie totale

Intérieur, Théâtre, 460 m<sup>2</sup>

### Capacité d'accueil

Hors Covid : 600 personnes et 120 personnes dans les backstage

Période Covid : selon réglementation

### Certification.s environnementale

Label Egalité et label Diversité

### Engagements développement durable

L'Opéra national de Paris fait ses premiers pas dans les démarches RSE, beaucoup ne sont pas encore abouties car l'OnP prend le temps nécessaire pour mettre en place des actions optimales. De nombreuses initiatives sont prises en interne, à l'échelle de chaque direction, nous essayons maintenant de regrouper ces efforts dans une ligne directrice générale à tout l'Opéra.

### Plan d'actions ou de transformation prévu d'ici 2024 ?

Oui, en cours d'élaboration.

### Site classé ou inscrit à l'inventaire des monuments historiques

Oui, monument historique classé.

### Protection spécifique du site à prévoir ?

Oui. Liste des interdictions / restrictions :

- Fixer des décors aux murs ou au plafond

- Utilisation de fumigène, cigarette, cigarette électronique, vapeur, cuisson ou feu interdite
- Décors avec plantes et fleurs sous conditions
- Protection des embases de toutes les installations ainsi que les chemins de livraisons
- Validation de toutes les installations et plans d'implantation par le service sécurité incendie et bâtiment
- Tout gros mobilier doit répondre à la norme M3 et les tissus en M1
- Prévoir l'ignifugation de tout autre matériel
- Respecter les valeurs limites d'émergence au bruit admissible (art. R571-25 à R571-30 et R571-96 du code de l'environnement) fixées à : 105dB (A) (niveau moyen).

Obligation de prévoir un revêtement au sol pour tous les chemins de livraison et sous toutes les installations.

### Accès aux personnes en situation d'handicap

Sanitaires non PMR et rampe d'accès à prévoir à la charge du client.

### L'organisateur doit-il faire appel à un responsable sécurité incendie ?

Oui, validation du dispositif en interne.

### Politique d'incitation au lissage temporel applicable ?

En cours.

## DÉCHETS

### Système de collecte des déchets

À la charge de l'organisateur.

### Partenariat privilégié avec des prestataires de gestion des déchets

Gestion des déchets opérée par Paprec, nous espérons bientôt pouvoir mettre en relation notre prestataire avec les Organismes de nos événements pour une gestion plus efficace des déchets.

### Partenariat privilégié avec des prestataires de réemploi des matériaux ?

En cours, attente de confirmation.

## RÉSEAU INTERNET

### Le site met-il à disposition son accès au réseau internet ?

Wifi disponible sur tous les sites à l'exception de la salle modulable qui dispose uniquement d'une connexion ethernet. Tout dépend du débit nécessaire, nos clients font souvent appel à un prestataire.

## RÉSEAU D'EAU

### Le site met-il à disposition son accès au réseau d'eau potable ?

Oui.

### Le site met-il à disposition son accès au réseau d'eau non-potable ?

Non.

### Raccordement au réseau d'évacuation des eaux

Non.

### Propriétaire des points d'eau

Opéra National de Paris.

### Accès à des WC accessibles au public ?

Oui.

## RÉSEAU D'ÉNERGIE

### Puissance électrique disponible

Nos services mettent autant de puissance électrique que nécessaire à la disposition de l'Organisateur en fonction de ses besoins. Exception de la salle modulable qui fonctionne uniquement sur groupe électrogène.

### Alimentation en énergie verte

Oui. La maîtrise des consommations d'énergie est déléguée par l'Opéra national de Paris (OnP) à Cofely, filiale du groupe ENGIE, dans le cadre d'un contrat de maintenance multitechnique. Elle fonctionne avec des seuils de consommation qui peuvent être pénalisants ou gratifiants et qui permettent ainsi de motiver le prestataire à diminuer la consommation contre une rétribution financière. Engagements positifs de l'Opéra : Depuis 2016, 100% de l'électricité est d'origine renouvelable.

### Autorisation à installer des groupes électrogènes

Oui, aux abords du site à 8 mètres du bâtiment.



## GÉNÉRAL

### Type de lieu et superficie totale

Intérieur et extérieur - 657 m<sup>2</sup>

### Capacité d'accueil

Hors Covid : 499 personnes

Période Covid : selon réglementation

### Certification.s environnementale

Non.

### Engagements développement durable

Oui : préservation de la biodiversité, réduction de la consommation en eau (gestion arrosage, équipements de détection de fuite, paillage des sols, création de tranchées drainantes, choix d'essences moins consommatrices en eau..).

### Plan d'actions ou de transformation prévu d'ici 2024 ?

Non.

### Site classé ou inscrit à l'inventaire des monuments historiques

Non, cependant le Palais du Luxembourg, situé à proximité est classé monument historique. Le Jardin du Luxembourg est géré par les autorités du Sénat comme un site classé.

### Protection spécifique du site à prévoir ?

Oui. Protection des sols indispensable dans le jardin, pas d'implantation autorisée sur les pelouses. Barrières de protection autour des caisses d'orangerie positionnées en façade durant les montages/démontages. Sol gravillonné dans l'Orangerie à restituer à l'identique.

### Accès aux personnes en situation d'handicap

Oui, site en plain-pied.

### L'organisateur doit-il faire appel à un responsable sécurité incendie ?

Non.

### Politique d'incitation au lissage temporel applicable ?

Coordination des événements avec la gestion du Jardin du Luxembourg à prévoir.

## DÉCHETS

### Système de collecte des déchets

À la charge de l'organisateur.

### Partenariat privilégié avec des prestataires de gestion des déchets et/ou réemploi des matériaux ?

Non.

## RÉSEAU INTERNET

### Le site met-il à disposition son accès au réseau internet ?

ADSL ou Ethernet possible vers une fibre optique Livebox

## RÉSEAU D'EAU

### Le site met-il à disposition son accès au réseau d'eau potable ?

Oui possible, mais jamais demandé.

### Le site met-il à disposition son accès au réseau d'eau non-potable ?

Oui possible, mais jamais demandé..

### Raccordement au réseau d'évacuation des eaux

Il existe des avaloirs et des caniveaux dans l'Orangerie et en extérieur.

### Propriétaire des points d'eau

Au Sénat.

### Accès à des WC accessibles au public ?

Oui, à la roserai + un WC dans l'Orangerie destiné aux jardiniers et techniciens.

## RÉSEAU D'ÉNERGIE

### Puissance électrique disponible

40 A. Jamais mis à disposition pour les événements antérieurs car faible puissance.

### Alimentation en énergie verte

Oui, via l'UGAP.

### Autorisation à installer des groupes électrogènes

Oui, sur l'allée Delacroix du Jardin du Luxembourg.



## GÉNÉRAL

### Type de lieu et superficie totale

ERP de 1ère catégorie (Type L, N, P, R et T)  
Intérieur et extérieur - 4 000 m<sup>2</sup>

### Superficie et capacité d'accueil de chaque espace louable

Hors Covid : Voir cahier des charges  
Période Covid : selon réglementation

### Certification.s environnementale

ISO 14 001 - Management Environnemental  
ISO 20 121 - Systèmes de management responsable appliqués à l'événementielle

### Engagements développement durable

N/C

### Plan d'actions ou de transformation prévu d'ici 2024 ?

N/C

### Site classé ou inscrit à l'inventaire des monuments historiques

Oui, le site fait partie de l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques (ISMH).

### Protection spécifique du site à prévoir ?

Oui. Contacter le lieu pour plus d'informations.

### Accès aux personnes en situation d'handicap

Oui.

### L'organisateur doit-il faire appel à un responsable sécurité incendie ?

Oui, selon le type d'événement. Contacter le lieu pour plus d'informations.

### Politique d'incitation au lissage temporel applicable ?

Oui.

## DÉCHETS

### Système de collecte des déchets

Une benne de 20m<sup>3</sup> (papiers, cartons) et de 30m<sup>3</sup> (déchets courant) à la charge de l'organisateur.

### Fréquence de collecte des bacs

Deux fois par semaine par benne.

### Partenariat privilégié avec des prestataires de gestion des déchets

Oui, Linkee pour la restauration.

### Partenariat privilégié avec des prestataires de réemploi des matériaux ?

Oui, avec Valdélia.

## RÉSEAU INTERNET

### Le site met-il à disposition son accès au réseau internet ?

Oui, fibre jusqu'à 1Go (plus selon le cahier des charges).

## RÉSEAU D'EAU

### Le site met-il à disposition son accès au réseau d'eau potable ?

Oui.

### Le site met-il à disposition son accès au réseau d'eau non-potable ?

Non.

### Raccordement au réseau d'évacuation des eaux

Oui.

### Propriétaire des points d'eau

GL events Palais Brongniart.

### Accès à des WC accessibles au public ?

Oui.

## RÉSEAU D'ÉNERGIE

### Puissance électrique disponible

3 000 kVA.

### Alimentation en énergie verte

Oui.

### Autorisation à installer des groupes électrogènes

Oui en extérieur ou ventousage.

DOCUMENT



Cahier des charges



## GÉNÉRAL

### Type de lieu et superficie totale

Type Y (dépôt de dossier en préfecture à faire) et Type L (type événementiel) et Type M (librairie) et Type N (Restaurants).  
Extérieur et Intérieur - 22 000 m<sup>2</sup>

### Superficie de chaque espace louable

Voir la [Brochure de privatisation](#).

### Capacité d'accueil

Voir la [Brochure de privatisation](#).

Période Covid : selon réglementation

### Certification.s environnementale

Non, mais à l'étude.

### Engagements développement durable

Oui, le site est engagé dans une stratégie de transition écologique et sociale. Les éco-gestes sont généralisés pour l'ensemble des salariés, la politique de mécénat a développé des cercles art et écologie et art et société destinés à promouvoir un mécénat responsable associant un soutien en compétence à un soutien financier pour accompagner la transition du site, les marchés publics contiennent des clauses de responsabilité sociale et environnementale.

### Plan d'actions ou de transformation prévu d'ici 2024 ?

Le Palais de Tokyo vise à atteindre la neutralité carbone à l'horizon 2025. Pour ce faire, un

bilan complet des émissions de gaz à effet de serre sera réalisé en 2021 ainsi qu'un bilan thermique du bâtiment. Chaque exposition affichera son bilan dès l'année 2022 au grand public, et les expositions seront, dans la mesure du possible, éco-conçues. Des programmes d'éducation au vivant seront mis en place ainsi qu'une programmation destinée à sensibiliser le grand public aux enjeux du développement durable

### Site classé ou inscrit à l'inventaire des monuments historiques

Non.

### Protection spécifique du site à prévoir ?

Oui, plus d'informations au cas par cas.

### Accès aux personnes en situation d'handicap

Oui.

### L'organisateur doit-il faire appel à un responsable sécurité incendie ?

Oui.

### Politique d'incitation au lissage temporel applicable ?

Oui. Une telle politique est déjà en place pour les expositions produites par le Palais de Tokyo et tend à se généraliser à l'ensemble des activités accueillies au Palais de Tokyo, y compris les privatisations.

## DÉCHETS

### Système de collecte des déchets

A la charge de l'organisateur.

### Prestataire.s de gestion des déchets à privilégier

N/C

## RÉSEAU INTERNET

### Le site met-il à disposition son accès au réseau internet ?

Oui, fibre.

## RÉSEAU D'EAU

### Le site met-il à disposition son accès au réseau d'eau potable ?

Oui.

### Le site met-il à disposition son accès au réseau d'eau non-potable ?

Non. Bouches d'incendie disponibles sur demande.

### Raccordement au réseau d'évacuation des eaux

Non.

### Propriétaire des points d'eau

Palais de Tokyo.

### Accès à des WC accessibles au public ?

Oui.

## RÉSEAU D'ÉNERGIE

### Puissance électrique disponible

4\*63 A par espaces en moyenne.

### Alimentation en énergie verte

Non.

### Autorisation à installer des groupes électrogènes

Oui, emplacement à valider avec le voisinage.





## GÉNÉRAL

### Type de lieu et superficie totale

Intérieur - 920 m<sup>2</sup>

### Capacité d'accueil

Hors Covid : 1 400 personnes debout,  
900 personnes assises

Période Covid : selon réglementation

### Certification.s environnementale

Label Egalité et label Diversité

### Engagements développement durable

L'Opéra national de Paris fait ses premiers pas dans les démarches RSE, beaucoup ne sont pas encore abouties car l'OnP prend le temps nécessaire pour mettre en place des actions optimales. De nombreuses initiatives sont prises en interne, à l'échelle de chaque direction, nous essayons maintenant de regrouper ces efforts dans une ligne directrice générale à tout l'Opéra.

### Plan d'actions ou de transformation prévu d'ici 2024 ?

Oui, en cours d'élaboration.

### Site classé ou inscrit à l'inventaire des monuments historiques

Oui, monument historique classé.

### Protection spécifique du site à prévoir ?

Oui. Liste des interdictions / restrictions :

- Fixer des décors au murs ou au plafond
- Utilisation de fumigène, cigarette, cigarette électronique, vapeur, cuisson ou feu interdite
- Décors avec plantes et fleurs sous conditions
- Protection des embases de toutes les installations ainsi que les chemins de livraisons
- Validation de toutes les installations et plans d'implantation par le service sécurité incendie et bâtiment
- Tout gros mobilier doit répondre à la norme M3 et les tissus en M1
- Prévoir l'ignifugation de tout autre matériel
- Respecter les valeurs limites d'émergence au bruit admissible (art. R571-25 à R571-30 et R571-96 du code de l'environnement) fixées à : 105dB (A) (niveau moyen).

Obligation de prévoir un revêtement au sol pour tous les chemins de livraison et sous toutes les installations.

### Accès aux personnes en situation d'handicap

Oui.

### L'organisateur doit-il faire appel à un responsable sécurité incendie ?

Oui, validation du dispositif en interne.

### Politique d'incitation au lissage temporel applicable ?

En cours.

## DÉCHETS

### Système de collecte des déchets

À la charge de l'organisateur.

### Partenariat privilégié avec des prestataires de gestion des déchets

Gestion des déchets opérée par Paprec, nous espérons bientôt pouvoir mettre en relation notre prestataire avec les Organismes de nos événements pour une gestion plus efficace des déchets.

### Partenariat privilégié avec des prestataires de réemploi des matériaux ?

En cours, attente de confirmation.

## RÉSEAU INTERNET

### Le site met-il à disposition son accès au réseau internet ?

Wifi disponible sur tous les sites à l'exception de la salle modulable qui dispose uniquement d'une connexion ethernet. Tout dépend du débit nécessaire, nos clients font souvent appel à un prestataire.

## RÉSEAU D'EAU

### Le site met-il à disposition son accès au réseau d'eau potable ?

Oui.

### Le site met-il à disposition son accès au réseau d'eau non-potable ?

Non.

### Raccordement au réseau d'évacuation des eaux

Non.

### Propriétaire des points d'eau

Opéra National de Paris.

### Accès à des WC accessibles au public ?

Oui.

## RÉSEAU D'ÉNERGIE

### Puissance électrique disponible

Nos services mettent autant de puissance électrique que nécessaire à la disposition de l'Organisateur en fonction de ses besoins. Exception de la salle modulable qui fonctionne uniquement sur groupe électrogène.

### Alimentation en énergie verte

Oui. La maîtrise des consommations d'énergie est déléguée par l'Opéra national de Paris (OnP) à Cofely, filiale du groupe ENGIE, dans le cadre d'un contrat de maintenance multitechnique. Elle fonctionne avec des seuils de consommation qui peuvent être pénalisants ou gratifiants et qui permettent ainsi de motiver le prestataire à diminuer la consommation contre une rétribution financière. Engagements positifs de l'Opéra : Depuis 2016, 100% de l'électricité est d'origine renouvelable.

### Autorisation à installer des groupes électrogènes

Oui, aux abords du site à 8 mètres du bâtiment.



### GÉNÉRAL

#### Type de lieu et superficie totale

Parc des Expositions

219 407 m<sup>2</sup>

#### Superficie de chaque espace louable

Pavillon : 44 529 m<sup>2</sup>

Pavillon 2 : 27 278 m<sup>2</sup>

Pavillon 3 : 22 421 m<sup>2</sup>

Pavillon 4 : 19 240 m<sup>2</sup>

Pavillon 5 : 18 257 m<sup>2</sup>

Pavillon 6 : 15 330 m<sup>2</sup>

Pavillon 7 : 70 162 m<sup>2</sup>

#### Capacités

Hors Covid : 1 personne/m<sup>2</sup>

Période Covid : selon réglementation

#### Certification.s environnementale

Nous avons été le premier acteur de l'événementiel au monde à être certifié **ISO 20121** sur l'ensemble de ses sites et de son activité, en 2014. Nous avons été renouvelés récemment en décembre 2020 pour un troisième cycle de 3 ans.

#### Engagements développement durable

Paris Expo Porte de Versailles est engagé, au même titre que l'ensemble des sites Viparis, dans «Better Events Viparis 2030», un programme au service de la RSE (cliquez [ici](#) pour plus de détail).

Nous avons déterminé 4 engagements dans cette politique : une empreinte écologique maîtrisée, une meilleure mobilité, des partenaires durables, tous mobilisés.

#### Plan d'actions ou de transformation prévu d'ici 2024 ?

Nous disposons actuellement d'un plan d'action à horizon 2030. Nous avons également établi

une feuille de route avec des objectifs plus court et moyen termes parmi lesquels figurent la deadline de 2024. Pour cette deadline nous souhaitons axer nos actions sur la mobilité (l'accessibilité de nos sites aux visiteurs par des moyens de transport durables) et la gestion des déchets.

De plus, de multiples actions ont été définies dans le cadre de la modernisation du site qui a pour objectif d'intégrer les enjeux du développement durable et d'améliorer l'impact environnemental de Paris Expo Porte de Versailles. Ces actions continueront d'être mise en place jusqu'à la deadline fixée en 2024.

#### Site classé ou inscrit à l'inventaire des monuments historiques

Non.

#### Protection spécifique du site à prévoir ?

Non. Nous n'imposons aucune restriction au niveau des sols et de la nécessité d'y ajouter un revêtement spécifique. Il est possible de laisser les sols nus ou bien d'y mettre le revêtement souhaité, nous laissons le choix à l'organisateur.

#### Accès aux personnes en situation d'handicap

Oui. À l'entrée principale de Paris Expo Porte de Versailles (porte A2), les hôtes et hôtesse du Pôle Services sont à leur disposition.

#### L'organisateur doit-il faire appel à un responsable sécurité incendie ?

Oui. L'organisateur doit faire appel à un chargé de sécurité qui sera en lien avec le responsable sécurité / sûreté du site.

#### Politique d'incitation au lissage temporel applicable ?

Oui.

### DÉCHETS

#### Système de collecte des déchets

À la charge de l'organisateur sauf pour les congrès.

#### Prestataire.s. de gestion des déchets à privilégier

ISS ou Millenium.

Millenium : Cyril JAGOURY / 06 64 50 34 72  
cyril.jagoury@millenium-sas.com

### RÉSEAU INTERNET

#### Le site met-il à disposition son accès au réseau internet ?

Oui, fibre et ADSL.

### RÉSEAU D'EAU

#### Le site met-il à disposition son accès au réseau d'eau potable ?

Oui.

#### Le site met-il à disposition son accès au réseau d'eau non-potable ?

Non.

#### Raccordement au réseau d'évacuation des eaux

Non.

#### Propriétaire des points d'eau

N/C.

#### Accès à des WC accessibles au public ?

Oui.

### RÉSEAU D'ÉNERGIE

#### Puissance électrique disponible

Pavillon 1 : 8MW, Pavillons 2 & 3 : environ 4MW, Pavillons 4 & 5 : environ 5,5MW, Pavillons 6 & 7 : 10MW (données par points de livraison électrique)

#### Alimentation en énergie verte

Oui, Energie 100% énergie verte.

#### Autorisation à installer des groupes électrogènes

Demande spécifique soumise à étude.

DOCUMENT



Fiche technique



### GÉNÉRAL

#### Type de lieu et superficie totale

Parc des Expositions

Intérieur - 247 000 m<sup>2</sup>

Extérieur - 110 000 m<sup>2</sup>

#### Superficie de chaque espace louable

Hall 1 : 16 455 m<sup>2</sup>

Hall 2 : 16 389 m<sup>2</sup>

Hall 3 : 19 347 m<sup>2</sup>

Hall 4 : 19 316 m<sup>2</sup>

Hall 5A : 50 040 m<sup>2</sup>

Hall 5B : 26 611 m<sup>2</sup>

Hall 6 : 47 654 m<sup>2</sup>

Hall 7 : 35 500 m<sup>2</sup>

Hall 8 : 15 000 m<sup>2</sup>

#### Certification.s environnementale

Paris Nord Villepinte, au même titre que l'ensemble des sites Viparis, est certifié depuis 2014 ISO 20121. Nous avons été renouvelés récemment, en décembre 2020, pour un troisième cycle de 3 ans.

Par ailleurs, le Hall 7 de Paris Nord Villepinte est certifié HQE (Haute Qualité Environnementale).

#### Engagements développement durable

Paris Nord Villepinte est engagé, au même titre que l'ensemble des sites Viparis, dans «Better Events Viparis 2030», un programme au service de la RSE (cliquez [ici](#) pour plus de détail). Parmi les nombreuses actions eco-responsables mises en place à Paris Nord Villepinte nous pouvons citer :

- Electricité 100% verte
- Rénovation des sanitaires avec réduction des consommations
- 100% des espaces de bureaux équipés de corbeilles de tri à triple ou quadruple flux
- Mise en place d'un système de tri des mégots
- 9 bornes de recharge pour véhicules électriques sur l'ensemble du site
- Toit végétalisé de 18 000 m<sup>2</sup>

- Mise en place de 10 ruches sur le parc
- Réalisation d'un bilan écologique/biodiversité du site
- Travail en collaboration avec un écologue
- Mise en place d'un éco-pâturage avec la présence de 16 bédouins afin de tondre 16 000 m<sup>2</sup> de pelouse

#### Plan d'actions ou de transformation prévu d'ici 2024 ?

Dans le cadre de notre programme «Better Events Viparis 2030», nous disposons actuellement d'un plan d'action à horizon 2030. Néanmoins, nous avons établi une feuille de route avec des objectifs à court et moyen termes parmi lesquels figurent la deadline de 2024. Pour cette échéance nous souhaitons axer nos actions sur:

- la mobilité : l'accessibilité de nos sites aux visiteurs par des moyens de transport durables
- la gestion des déchets
- l'amélioration de la performance énergétique de nos bâtiments grâce notamment au remplacement de certains équipements

#### Site classé ou inscrit à l'inventaire des monuments historiques

Non.

#### Protection spécifique du site à prévoir ?

Non.

#### Accès aux personnes en situation d'handicap

Oui.

#### L'organisateur doit-il faire appel à un responsable sécurité incendie ?

Oui. L'organisateur doit faire appel à un prestataire externe pour les événements en intérieurs et en extérieurs, qui travaillera en étroite collaboration avec notre responsable sécurité.

#### Politique d'incitation au lissage temporel applicable ?

Non.

### DÉCHETS

#### Système de collecte des déchets

À la charge de l'organisateur (une réflexion est en cours pour installer une infrastructure durable).

#### Prestataire.s. de gestion des déchets à privilégier

**Guilbert** : Luc OSIAS / 06 83 10 78 11  
luc.osias@guilbert.net

**Millenium** : Cyril JAGOURY / 06 64 50 34 72  
cyril.jagoury@millenium-sas.com

### RÉSEAU INTERNET

#### Le site met-il à disposition son accès au réseau internet ?

Oui, une connexion fibre avec une desserte sur câble Ethernet RJ45.

### RÉSEAU D'EAU

#### Le site met-il à disposition son accès au réseau d'eau potable ?

Oui.

#### Le site met-il à disposition son accès au réseau d'eau non-potable ?

Oui.

#### Raccordement au réseau d'évacuation des eaux

Oui.

#### Propriétaire des points d'eau

Viparis.

#### Accès à des WC accessibles au public ?

Oui.

### RÉSEAU D'ÉNERGIE

#### Puissance électrique disponible

Puissance électrique supérieure à 20MVA

#### Alimentation en énergie verte

Oui, électricité fournie par Engie.

#### Autorisation à installer des groupes électrogènes

Non.

DOCUMENT



Fiche technique



## GÉNÉRAL

### Type de lieu et superficie totale

Parc des Expositions

Intérieur - 80 000 m<sup>2</sup>

Extérieur - 250 000 m<sup>2</sup>

### Superficie de chaque espace louable

Hall 1 : 4 008 m<sup>2</sup>

Hall 2A : 10 504 m<sup>2</sup>

Hall 2C : 3 271 m<sup>2</sup>

Hall 2B : 24 273 m<sup>2</sup>

Hall 3 : 12 486 m<sup>2</sup>

Hall 4 : 19 500 m<sup>2</sup>

Hall 5 : 5 650 m<sup>2</sup>

### Certification.s environnementale

Paris Le Bourget au même titre que l'ensemble des sites Viparis, est certifié depuis 2014 ISO 20121. Nous avons été renouvelés récemment, en décembre 2020, pour un troisième cycle de 3 ans.

### Engagements développement durable

Paris Le Bourget est engagé, au même titre que l'ensemble des sites Viparis, dans «Better Events Viparis 2030», un programme au service de la RSE (cliquez [ici](#) pour plus de détail). Parmi les nombreuses actions eco-responsables mises en place à Paris Le Bourget, nous pouvons citer :

- Electricité 100% verte
- 100% des espaces de bureaux équipés de corbeilles de tri à triple flux
- Mise en place d'un système de tri des mégots
- Un parking 2 roues électriques
- Bornes de parking permettant la dématérialisation des éditions de tickets
- Mise en place de 5 ruches sur le parc
- Réalisation d'un bilan écologique/biodiversité du site

- 37 000 m<sup>2</sup> d'espaces verts
- Utilisation de bâches recyclables pour la signalétique

### Plan d'actions ou de transformation prévu d'ici 2024 ?

Dans le cadre de notre programme «Better Events Viparis 2030», nous disposons actuellement d'un plan d'action à horizon 2030. Néanmoins, nous avons établi une feuille de route avec des objectifs à court et moyen termes parmi lesquels figurent la deadline de 2024. Pour cette échéance nous souhaitons axer nos actions sur :

- la mobilité : l'accessibilité de nos sites aux visiteurs par des moyens de transport durables
- la gestion des déchets
- l'amélioration de la performance énergétique de nos bâtiments grâce notamment au remplacement de certains équipements

### Site classé ou inscrit à l'inventaire des monuments historiques

Non.

### Protection spécifique du site à prévoir ?

Non.

### Accès aux personnes en situation d'handicap

Oui.

### L'organisateur doit-il faire appel à un responsable sécurité incendie ?

Oui. L'organisateur doit faire appel à un chargé de sécurité qui travaillera en étroite collaboration avec notre responsable sécurité.

### Politique d'incitation au lissage temporel applicable ?

Non.

## DÉCHETS

### Système de collecte des déchets

À la charge de l'organisateur.

### Prestataire.s. de gestion des déchets à privilégier

**Guilbert** : Luc OSIAS / 06 83 10 78 11  
luc.osias@guilbert.net

**Millenium** : Cyril JAGOURY / 06 64 50 34 72  
cyril.jagoury@millenium-sas.com

## RÉSEAU INTERNET

### Le site met-il à disposition son accès au réseau internet ?

Oui, une connexion fibre avec une desserte sur câble Ethernet RJ45.

## RÉSEAU D'EAU

### Le site met-il à disposition son accès au réseau d'eau potable ?

Oui.

### Le site met-il à disposition son accès au réseau d'eau non-potable ?

Oui.

### Raccordement au réseau d'évacuation des eaux

Oui.

### Propriétaire des points d'eau

Viparis.

### Accès à des WC accessibles au public ?

Oui.

## RÉSEAU D'ÉNERGIE

### Puissance électrique disponible

Puissance électrique supérieure à 20MVA.

### Alimentation en énergie verte

Oui, électricité fournie par Engie.

### Autorisation à installer des groupes électrogènes

Non.

DOCUMENT



Fiche technique



## GÉNÉRAL

### Type de lieu et superficie totale

Extérieur et Intérieur - 22 000 m<sup>2</sup>

Intérieur : Halle historique de type Baltard, pavillons. Espaces extérieurs : espaces arborés, esplanade, terre-plein, mini-Golf : parcours de plein air de 18 trous accompagnés de monuments de Paris

### Superficie de chaque espace louable

Hall de la Pinède : 10 200 m<sup>2</sup>

Esplanade extérieur : 800 m<sup>2</sup>

5 Pavillons : 1 818 m<sup>2</sup>

### Capacité d'accueil

Hall de la Pinède : 12 000 personnes

Esplanade extérieur : 380 personnes / pavillon

Période Covid : selon réglementation

### Certification.s environnementale

Oui, ISO 20121 et ISO 14100.

### Engagements développement durable

Oui, plus d'informations ici.

### Plan d'actions ou de transformation prévu d'ici 2024 ?

Oui, mise en place d'un centre de tri des déchets sur site.

### Site classé ou inscrit à l'inventaire des monuments historiques

Non.

### Protection spécifique du site à prévoir ?

Non.

### Accès aux personnes en situation d'handicap

Oui.

### L'organisateur doit-il faire appel à un responsable sécurité incendie ?

Oui, l'organisateur doit faire appel à un responsable sécurité incendie externe.

### Politique d'incitation au lissage temporel applicable ?

Oui.

### Tournage ou livestream du défilé possible ?

#### Redevance de droit à l'image ?

Oui. Pas de redevance de droit à l'image.

## DÉCHETS

### Système de collecte des déchets

Oui sur le site mais gestion à la charge de l'organisateur.

### Prestataire.s de gestion des déchets à privilégier

Stem, les Joyeux Recycleurs, TY waste, Valdelia.

## RÉSEAU INTERNET

### Le site met-il à disposition son accès au réseau internet ?

Nous pouvons mettre à disposition jusqu'à 1G de débit - Black fiber - filaire et sans fil.

## RÉSEAU D'EAU

### Le site met-il à disposition son accès au réseau d'eau potable ?

Oui.

### Le site met-il à disposition son accès au réseau d'eau non-potable ?

Oui.

### Raccordement au réseau d'évacuation des eaux

Oui.

### Propriétaire des points d'eau

SEPE

### Accès à des WC accessibles au public ?

Oui.

## RÉSEAU D'ÉNERGIE

### Puissance électrique disponible

Toute puissance, sur demande.

### Alimentation en énergie verte

Non.

### Autorisation à installer des groupes électrogènes

Oui, sur demande autour du hall.



## GÉNÉRAL

### Type de lieu et superficie totale

Musée - Extérieur et Intérieur  
5 000 m<sup>2</sup>

### Superficie de chaque espace louable

Galerie sud et Pavillon sud : 774m<sup>2</sup>  
Jardin : 500 m<sup>2</sup>  
Hall : 310m<sup>2</sup>

### Capacité d'accueil

Galerie sud et Pavillon sud  
**Hors Covid** : 460 personnes  
**Période Covid** : selon réglementation

### Jardin

**Hors Covid** : 366 personnes  
**Covid** : 183 personnes

### Certification.s environnementale

Non.

### Engagements développement durable

Oui. Voir le Cahier des charges événementiel éco-responsable ; l'appel d'offre de scénographie prend également en compte ces questions.

### Plan d'actions ou de transformation prévu d'ici 2024 ?

Un plan ambitieux est lancé pour l'horizon 2023 pour la partie musée : amélioration

performance énergétique du bâtiment ; éco-conception et réutilisation des scénographies ; suivi des matériaux mis à la benne ; suppression objets usage unique au café...

### Site classé ou inscrit à l'inventaire des monuments historiques

Inscrit au titre des Monuments Historiques.

### Protection spécifique du site à prévoir ?

Oui, protection de l'ensemble des mosaïques au sol. Pour plus d'informations voir le cahier des charges.

### Accès aux personnes en situation d'handicap

Oui.

### L'organisateur doit-il faire appel à un responsable sécurité incendie ?

Non, responsable sécurité incendie interne toujours présent.

### Politique d'incitation au lissage temporel applicable ?

Non.

### Tournage ou livestream du défilé possible ? Redevance de droit à l'image ?

Oui. En plus des frais de location s'ajoute un redevance de 7 500€ HT (selon projet).

## DÉCHETS

### Système de collecte des déchets

A la charge de l'organisateur.

### Prestataire.s de gestion des déchets à privilégier

N/C

## RÉSEAU INTERNET

### Le site met-il à disposition son accès au réseau internet ?

Oui, fibre.

## RÉSEAU D'EAU

### Le site met-il à disposition son accès au réseau d'eau potable ?

Oui.

### Le site met-il à disposition son accès au réseau d'eau non-potable ?

Non. Site uniquement fourni en eau potable. Pas possible de se relier aux WC.

### Raccordement au réseau d'évacuation des eaux

Oui, mais pas possible d'évacuer les eaux usées.

### Propriétaire des points d'eau

Petit Palais.

### Accès à des WC accessibles au public ?

Oui.

## RÉSEAU D'ÉNERGIE

### Puissance électrique disponible

400 ampères, puissance maximale 263kW.

### Alimentation en énergie verte

Non.

### Autorisation à installer des groupes électrogènes

Oui (thermiques ou électriques), placés en dehors du Musée, sur Cours la Reine.

## DOCUMENTS



Fiche  
tarifaire

**DOCUMENTS ACCESSIBLES SUR DEMANDE :**  
CAHIER DES CHARGES ÉVÉNEMENTIEL ÉCO-RESPONSABLE, CHARTE POUR UN ÉVÉNEMENTIEL RESPONSABLE, FICHE TARIFAIRE



## GÉNÉRAL

### Type de lieu et superficie totale

Esplanades situées en amont et aval du pont Alexandre III - 1 763 m<sup>2</sup>

### Superficie de chaque espace louable

Esplanade amont : 840 m<sup>2</sup>

Esplanade aval : 923 m<sup>2</sup>

### Capacité d'accueil

N/C

### Certification.s environnementale

Non.

### Engagements développement durable

Travaux d'assainissement.

### Plan d'actions ou de transformation prévu d'ici 2024 ?

Travaux de septembre 2021 à juin 2022.

### Site classé ou inscrit à l'inventaire des monuments historiques

Non.

### Protection spécifique du site à prévoir ?

Interdiction de publicité et interdiction des nuisances sonores de 22h à 7h.

### Accès aux personnes en situation d'handicap

Oui. Accès rampe (Invalides) et quai Concorde.

### L'organisateur doit-il faire appel à un responsable sécurité incendie ?

Oui.

### Politique d'incitation au lissage temporel applicable ?

Oui.

## DÉCHETS

### Système de collecte des déchets

A la charge de l'organisateur.

### Prestataire.s de gestion des déchets à privilégier

Ville de Paris.

## RÉSEAU INTERNET

### Le site met-il à disposition son accès au réseau internet ?

Non.

## RÉSEAU D'EAU

### Le site met-il à disposition son accès au réseau d'eau potable ?

Oui.

### Le site met-il à disposition son accès au réseau d'eau non-potable ?

Non. Obligation d'installer des WC mobiles.

### Raccordement au réseau d'évacuation des eaux

Non.

### Propriétaire des points d'eau

Musée Rodin.

### Accès à des WC accessibles au public ?

Oui.

## RÉSEAU D'ÉNERGIE

### Puissance électrique disponible

N/C

### Alimentation en énergie verte

N/C.

### Autorisation à installer des groupes électrogènes

Oui, obligatoirement insonorisé.





## GÉNÉRAL

### Type de lieu et superficie totale

Voyage Samaritaine Paris Pont-Neuf  
Intérieur - 1 056 m<sup>2</sup>

### Superficie de chaque espace louable

Lounge Experientiel : 141 m<sup>2</sup>  
Bar de partage : 145 m<sup>2</sup>  
Restaurant : 200 m<sup>2</sup>  
Galerie : 436 m<sup>2</sup>

### Capacité d'accueil

Lounge Experientiel : 150  
Bar de partage : 150  
Restaurant : 150  
Galerie : 500  
Privatisation totale : 800

Période Covid : selon réglementation

### Certification.s environnementale

En cours.

### Engagements développement durable

Non.

### Plan d'actions ou de transformation prévu d'ici 2024 ?

Non.

### Site classé ou inscrit à l'inventaire des monuments historiques

Oui, site classé à l'inventaire des monuments historiques.

### Protection spécifique du site à prévoir ?

Non.

### Accès aux personnes en situation d'handicap

Oui.

### L'organisateur doit-il faire appel à un responsable sécurité incendie ?

Oui, l'organisateur doit faire appel au responsable sécurité incendie interne.

### Politique d'incitation au lissage temporel applicable ?

Oui.

### Tournage ou livestream du défilé possible ? Redevance de droit à l'image ?

Oui. Pas de redevance de droit à l'image.

## DÉCHETS

### Système de collecte des déchets

Oui, à disposition des organisateurs pour les bio-déchets, cartons, bois, plastiques et DIB.

### Prestataire.s de gestion des déchets à privilégier

N/C

## RÉSEAU INTERNET

### Le site met-il à disposition son accès au réseau internet ?

Oui.

## RÉSEAU D'EAU

### Le site met-il à disposition son accès au réseau d'eau potable ?

Non.

### Le site met-il à disposition son accès au réseau d'eau non-potable ?

Non.

### Raccordement au réseau d'évacuation des eaux

Non.

### Propriétaire des points d'eau

N/C

### Accès à des WC accessibles au public ?

Oui.

## RÉSEAU D'ÉNERGIE

### Puissance électrique disponible

Toute puissance, sur demande.

### Alimentation en énergie verte

Non.

### Autorisation à installer des groupes électrogènes

Non.



## GÉNÉRAL

### Type de lieu et superficie totale

Théâtre - Intérieur - 20 000 m<sup>2</sup>

### Superficie de chaque espace louable

Foyer de la danse : 950 m<sup>2</sup>

### Capacité d'accueil

1 000 personnes maximum

Période Covid : selon réglementation

### Certification.s environnementale

Chaillot a obtenu les labels Egalité et Diversité.

### Engagements développement durable

Oui. Engagé dans une démarche éco-responsable, Chaillot multiplie les actions vertes. Le théâtre favorise le développement de l'économie circulaire dans le spectacle vivant en recyclant ses décors. En tournée, Chaillot veille à limiter l'empreinte carbone de son rayonnement international en fabriquant des décors sur place et en travaillant à un calendrier concerté avec d'autres lieux de diffusion pour limiter le transport. Ces actions sont complétées par le tri des déchets au sein du théâtre, par l'adoption d'éclairage LED et l'usage de papiers recyclés et issus de forêts éco-gérées pour tous ses supports de communication et par la réduction de l'usage du plastique.

Chaillot est attentif aux enjeux d'égalité professionnelle et de diversité tant pour ce qui concerne la programmation artistique et les soutiens apportés aux artistes que pour la prévention des

discriminations dans les processus de recrutement, de formation et de mobilité. Soumis au cadre des marchés publics, Chaillot favorise des processus d'achats responsables par l'intégration de critères sociaux et environnementaux dans ses procédures.

### Plan d'actions ou de transformation prévu d'ici 2024 ?

N/C

### Site classé ou inscrit à l'inventaire des monuments historiques

Oui.

### Protection spécifique du site à prévoir ?

Oui, contactez le lieu pour plus d'informations.

### Accès aux personnes en situation d'handicap

Oui.

### L'organisateur doit-il faire appel à un responsable sécurité incendie ?

Oui.

### Politique d'incitation au lissage temporel applicable ?

Oui.

### Tournage ou livestream du défilé possible ? Redevance de droit à l'image ?

Oui.

## RÉSEAU D'EAU

### Le site met-il à disposition son accès au réseau d'eau potable ?

Oui.

### Le site met-il à disposition son accès au réseau d'eau non-potable ?

Non.

### Raccordement au réseau d'évacuation des eaux

Oui.

### Propriétaire des points d'eau

Théâtre Chaillot.

### Accès à des WC accessibles au public ?

Oui.

## RÉSEAU D'ÉNERGIE

### Puissance électrique disponible

138 kW et 68 kW.

### Alimentation en énergie verte

Non.

### Autorisation à installer des groupes électrogènes

Oui, à l'extérieur.

## DÉCHETS

### Système de collecte des déchets

A la charge des organisateurs.

### Prestataire.s de gestion des déchets à privilégier

N/C

## RÉSEAU INTERNET

### Le site met-il à disposition son accès au réseau internet ?

Oui, fibre Orange Event.

# ESPACES PUBLICS

## DEMANDE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

La demande d'occupation temporaire du domaine public parisien pour l'organisation d'une manifestation de tout ordre qu'il soit doit être soumise à **evenements@paris.fr**. Elle doit être faite au minimum 2 mois avant la date prévue de l'événement, afin de permettre l'instruction technique du projet.

Les demandes de tournage doivent elles, être adressées à **dvd-tournages@paris.fr**.

Pour faciliter la demande, assurez vous d'y mentionner les éléments suivants :

- une lettre d'intention signée précisant le nom et les coordonnées des organisateurs, ainsi que l'identité de la structure (association, société - fournir le n° de SIRET ou le n° RNA...),
- la nature et le descriptif de l'opération,
- le site pressenti,
- les dates et horaires prévus de la manifestation, les dates de montage et de démontage des installations,
- le plan d'implantation des structures, la fiche technique des structures,
- un estimatif du public attendu.

En parallèle, votre dossier doit être également adressée à la Préfecture de Police, de préférence par courriel à **pp-cabinet-sdc-belvp-manif@interieur.gouv.fr**.

## DEMANDE DE RACCORDEMENT EN EAU

Lorsqu'il est nécessaire, le raccordement en eau potable doit être demandé à l'agence Eau de Paris affiliée à l'arrondissement du site, au moins **3 mois avant la date prévue** de l'événement.

- Agence Ouest : 1er, 2, 8, 9, 16, 17, 18 ème arrondissements, sauf Île de la Cité  
**agenceouest-sat@eaudeparis.fr**
- Agence Est : 3, 4, 10, 11, 12, 19, 20 ème arrondissements et Île de la Cité  
**agenceest-sat@eaudeparis.fr**
- Agence Sud : 5, 6, 7, 13, 14, 15 ème arrondissements  
**agencesud-sat@eaudeparis.fr**

Cette demande doit-être faite après avoir obtenu l'autorisation de raccordement au réseau d'assainissement auprès de la section d'assainissement de la ville de Paris (SAP) **dpe-stea-sapsce@paris.fr** - 01 44 75 23 70.

Retrouvez les grandes étapes de réalisation d'un branchement d'eau potable dans le [Guide pratique d'Eau de Paris](#). Formulaire de demande de raccordement disponible [ici](#).

## DEMANDE DE RACCORDEMENT EN EAU

Pour obtenir un raccordement de courte durée (moins de 28 jours) vous devez adresser votre demande au fournisseur de votre choix.

Il faudra alors mentionner les détails de votre demande de raccordement :

- la date souhaitée du raccordement provisoire ;
- la durée prévue du raccordement ;
- un plan de l'emplacement exact du site ;
- la puissance souscrite

La demande sera ensuite transmise à Enedis qui sera en charge de planifier et réaliser le raccordement et dé-raccordement. Retrouvez la procédure détaillée sur le site d'[Enedis](#).

## DOCUMENTS



Guide du branchement d'eau potable - **Eau de Paris**



Guide du branchement d'eau non-potable - **Eau de Paris**



Règlement du service public à l'eau de Paris - **Eau de Paris**



Formulaire demande de branchement en eau potable - **Eau de Paris**



Procédure de traitement des demandes de raccordements provisoires - **Enedis**



Charte pour des événements eco-responsables à Paris - **Ville de Paris**



Paris Good Fashion vise à faire de Paris la capitale d'une mode plus responsable d'ici 2024, année des Jeux Olympiques. C'est une association Loi 1901 qui fédère des acteurs professionnels (plus d'une cinquantaine d'entreprises, créateurs, ONG, institutionnels...).

Au quotidien, nous nous employons à améliorer et transformer les pratiques des entreprises de la mode dont l'activité est fortement liée à Paris. Nous pouvons, nous devons être exemplaires. Comment ? Nous avons développé des outils d'évaluation (un questionnaire, un baromètre, des mesures de performances), et des groupes de travail pour avancer sur des thèmes majeurs du développement. Notre mission se concentre sur des actions concrètes, le partage des bonnes pratiques et l'intelligence collective. Nous ne réussirons qu'ensemble ce changement systémique.

#### CRÉDITS

---

|            |  |
|------------|--|
| Couverture | Sophie Delaporte   |
| Icône Doc  | Par <a href="#">Smalllikeart</a> pour <a href="#">Flaticon.com</a> |
| Icône Mail | Par <a href="#">Freepik</a> pour <a href="#">Flaticon.com</a>      |